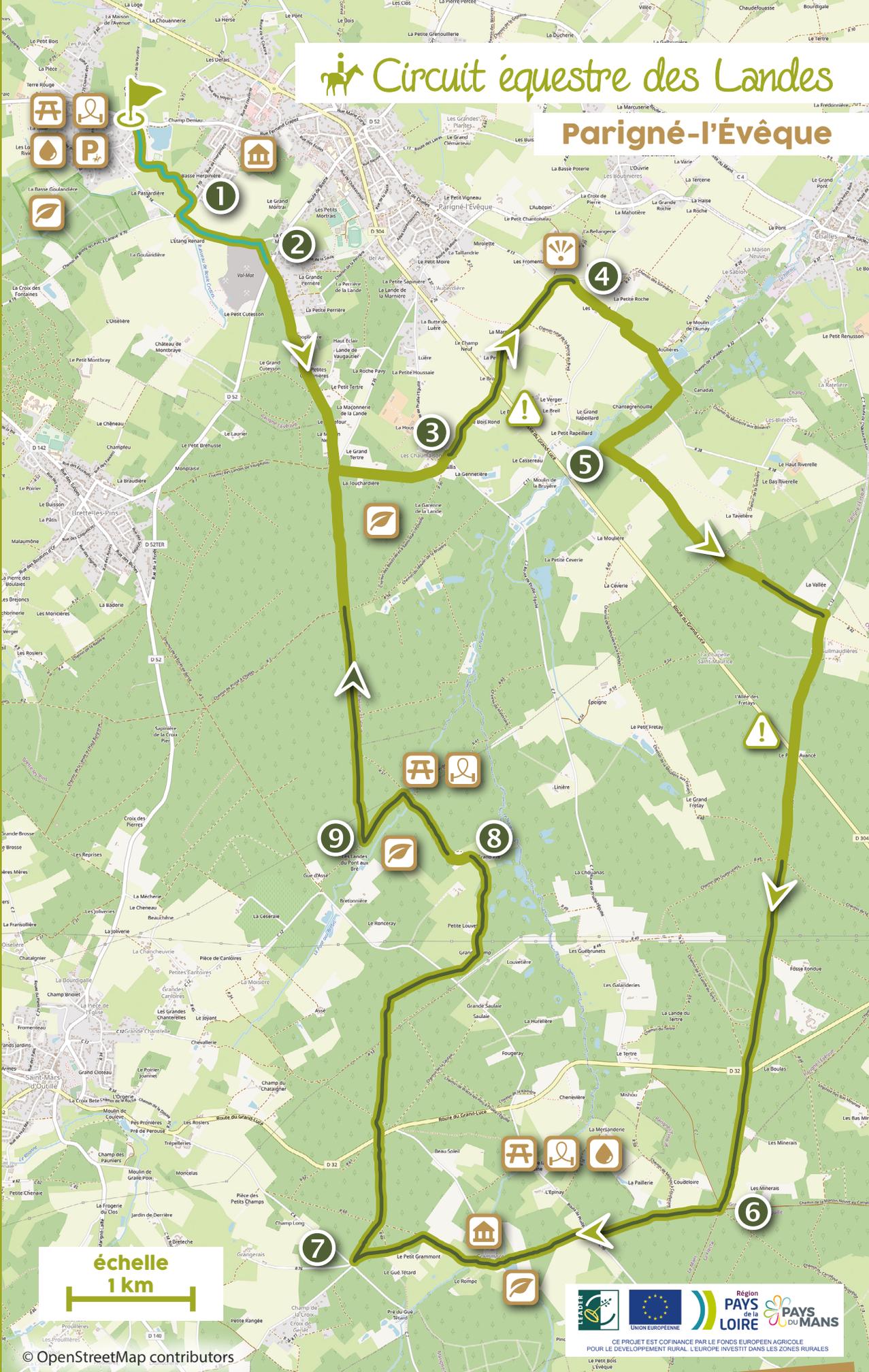


Circuit équestre des Landes

Parigné-l'Évêque




29,7 km
de parcours


90%
de chemins


balisage
partiel


81-160 m
d'altitude
mini et maxi


227 m
dénivelé
positif cumulé


225 m
dénivelé
négatif cumulé


6h00
durée


5 km/h
vitesse moyenne


moyen
difficulté


usage partagé
sauf attelages


terre
nature principale
du sol


bois/champ
environnement
général

échelle
1 km

© OpenStreetMap contributors


CE PROJET EST COFINANCÉ PAR LE FONDS EUROPÉEN AGRICOLE
POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL. L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES.

 **Départ**
parking plan
d'eau

 **à voir**
faune et flore
remarquables

 **Étapes**
fil de parcours :
voir au dos

 **à voir**
patrimoine bâti
remarquable

 **Danger**
traversez
prudemment

 **à voir**
panorama
remarquable

 **Parkings**
adaptés au station-
nement de vans

 **table**
de pique-nique

 **barre**
d'attache

 **abreuvement**
points d'eau

**SUD-EST
MANCEAU**
communauté

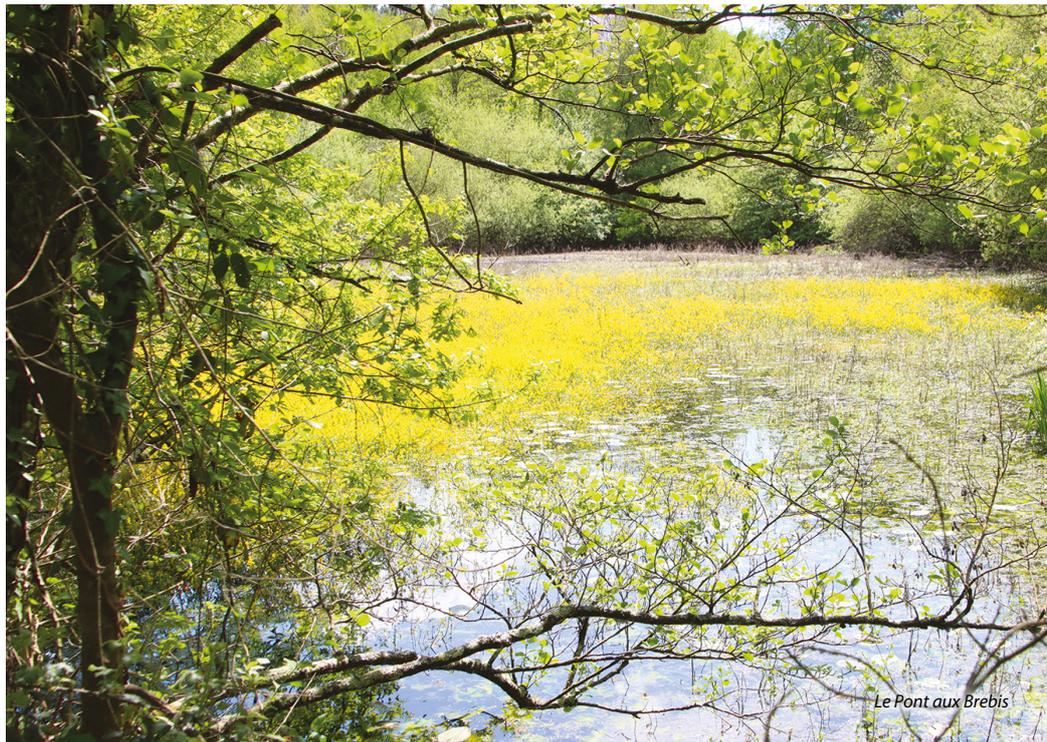
P Au départ du parking du plan d'eau de Parigné-l'Évêque, longez l'aire de jeux pour enfants et prenez la direction du mini-golf puis tournez à droite **1** pour rejoindre la route de la Basse Herpinière **en suivant le balisage turquoise de la randonnée « À la découverte de Parigné »**.

Prenez à gauche le chemin de terre, passez la carrière, puis tournez à droite, **2** (vous quittez le balisage turquoise), traversez la D52 et rejoignez la route bitumée juste en face que vous suivez pendant 1,6 km jusqu'au carrefour de chemins.

Empruntez ensuite le chemin à gauche. Au croisement, commencez à suivre le balisage vert de la randonnée « des Landes » en prenant tout droit **3** pour continuer jusqu'aux Fromentays sur des chemins en bitume, point culminant  d'où vous pourrez apprécier le panorama d'une partie de la commune de Parigné-l'Évêque. Quittez le balisage vert en descendant à droite vers **4** les Moulières puis vers le chemin bitumé de Canadas. Tournez à droite puis après 700 mètres, empruntez le chemin de l'Épinay à gauche **5** pour aller tout droit vers les Guilmaudières. Vous retrouvez le balisage vert de la randonnée « des Landes ».

À la sortie des chemins forestiers, quittez le balisage vert pour tourner à droite sur la route bitumée des Guilmaudières. Traversez à nouveau la D304 prudemment et retrouvez le balisage vert de la randonnée « des Landes » pour poursuivre sur la grande ligne droite jusqu'au carrefour de Coudeloire, **6** où vous prenez à droite pour passer devant le site de Grammont  (attention, propriété privée).

Continuez tout droit sur environ 530 mètres,



puis tournez à gauche, passez devant le gîte du petit Grammont et avant d'arriver sur la route bitumée, prenez le chemin à droite. **7** Traversez la D32 puis une deuxième route bitumée pour rejoindre les chemins de la Louvetière. Passez les clôtures en bois des écuries, puis empruntez le petit chemin à gauche **8** et rejoignez le chemin du Pont aux Brebis.  Si vous le souhaitez, faites une pause au niveau de la halte équestre située le long du chemin.

Tournez à gauche puis à droite **9** pour vous engager dans les Landes  et au croisement avec le chemin des Landes de Vaugautier, prenez tout droit pour revenir sur

vos pas et retourner au point de départ.

Info +

Le Pont aux Brebis, site de 241,28 hectares, est répertorié depuis 2004 par Le Conservatoire Botanique National, qui œuvre pour améliorer la connaissance du patrimoine végétal, et inventorié en tant que ZNIEFF (Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique) de la Vallée du Narais.

Des jonctions vers d'autres circuits sont possibles à partir de cette randonnée. Pour en savoir plus, consultez le plan général.

à voir, à savoir

Les landes

Abondants sur le territoire, les reboisements de pins maritimes ont lieu dès le XVIII^e siècle pour stabiliser le sol. Les Landes de Vaugautier et celles du Rhonne font aujourd'hui partie des « sapinières » les plus étendues de Parigné-l'Évêque, Brette-les-Pins et Saint-Mars-d'Outillé. Dès le XIX^e siècle, petits et grands propriétaires poursuivent le reboisement sur plusieurs hectares de terre afin de donner une nouvelle vie aux sols sableux. Les pins, arbres peu demandeurs, s'adaptent assez facilement et restent les favoris pour reboiser les landes sèches et humides. Ils permettent non seulement une réoccupation du sol, mais aussi un embellissement des sentiers de randonnée du territoire.

Le site de Grammont

Le château de Grammont correspond à un ancien prieuré de l'ordre de Grandmont. Cet ordre monastique qui n'existe plus aujourd'hui était un ordre de moines ermites suivant la règle de Saint Étienne de Muret. Les moines grandmontains appelés communément « les Bonshommes » résidèrent au prieuré Saint Hilaire de Bercey jusqu'à la dissolution de leur ordre en 1778. En 1817, le prieuré fut acheté par la famille Blouère qui en est toujours propriétaire aujourd'hui. Elle rénova le bâtiment Est et récemment, remit en valeur les jardins tels qu'ils étaient décrits dans divers documents dont l'adjudication de 1793.

